



HAL
open science

Le rang, la classe et le reste

Michel Pigenet

► **To cite this version:**

Michel Pigenet. Le rang, la classe et le reste : Regards croisés sur la CGT des années 1950. E. Bressol, M. Dreyfus, J. Hedde, M. Pigenet. La CGT dans les années 1950, Presses universitaires de Rennes, pp.13-31, 2005, Histoire. halshs-00776021

HAL Id: halshs-00776021

<https://shs.hal.science/halshs-00776021>

Submitted on 14 Jan 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le rang, la classe et le reste. Regards croisés sur la CGT des années 1950¹

Michel Pigenet

Centre d'histoire sociale du XXe siècle (Paris 1/CNRS)

Au premier abord, tout serait simple. Traiter de la CGT des années 1950 revient souvent à privilégier des faits en noir et blanc. Si les clichés nourrissent volontiers l'imaginaire, il leur faut toutefois composer avec la mémoire des acteurs et la démarche critique des historiens. Force est de constater la relative discrétion, jusque-là, des uns et des autres. Attentifs aux grandes heures de la Libération et à la remontée en puissance des années 1960-1970, tous ont contourné la période intermédiaire pour n'évoquer, au mieux, que les moments de basculement et de crise, à l'exemple des ruptures de 1947-1948. Aux historiens pressés de trouver dans le PCF les clés d'une CGT instrumentalisée a correspondu le malaise des militants, en charge d'une mémoire vive entravée, car ancrée dans un passé controversé et désenchanté, parfois renié. Quelles qu'en soient les causes, ces réticences ont affecté l'observation des faits sociaux et économiques des années 1950, entre-deux occulté par les réformes de l'immédiat après-guerre et les mutations flamboyantes des grandes heures des Trente Glorieuses. Gardons-nous, cependant, de prêter à l'ensemble de la décennie des traits propres à tel ou tel moment d'une période trop riche en contradictions pour se plier aux caractérisations et aux chronologies réductrices. La complexité vaut pour la CGT.

Mais n'anticipons pas et revenons au colloque, à ses confirmations et à ses apports. Trois grands thèmes nous semblent structurer, de ce point de vue, les contributions : la reconnaissance de la spécificité cégétiste à cette époque, l'exploration de la variété des situations syndicales concrètes et l'évaluation du rôle de la confédération sur la scène sociale française.

Lignes de force ou les caractères d'une époque

La CGT ; la primauté sans l'hégémonie

Tout au long de la décennie, la CGT se détache nettement dans un paysage syndical français composite. Après l'hémorragie consécutive à la scission, les effectifs fondent encore de moitié entre 1950 et 1958, les quelques 1,6 million de syndiqués revendiqués à cette date sont supérieurs au total des adhérents des autres syndicats. Les retraits enregistrés n'affectent pas sérieusement, cependant, l'audience de la Confédération. La lente érosion subie au fil des élections aux comités d'entreprise ne suffit pas à entamer sa majorité absolue, tandis que se stabilise la confortable majorité relative acquise à la Sécurité sociale.

Inégale, avec ses bastions corporatifs – ports, livre, mines, EDF, chemins de fer, verre, etc. –, géographiques – région parisienne, Nord, Bouches-du-Rhône, Limousin – ses grandes entreprises-phares et ses zones de faiblesse – éducation, fonctionnaires, cadres, Alsace –, la présence cégétiste est assez consistante pour quadriller l'ensemble du champ salarial. Le fait, associé à la légitimité historique que lui confère son nom même, conduit parfois à assimiler l'organisation et ses pratiques au « syndicalisme ». Localement et dans certains métiers, ses syndicats font corps avec des communautés ouvrières dont ils ont contribué à construire l'identité et préservent la cohésion.

¹ Rédigée par Michel Pigenet, la présente introduction s'appuie sur les rapports de synthèse élaborés par Michel Dreyfus, René Mouriaux, Michel Pigenet et Serge Wolikow en ouverture aux quatre séances du colloque tenu à Montreuil, les 20 et 21 novembre 2003.

Faute d'alternative crédible, les déboires organisationnels de la CGT, notamment chez les métallurgistes où le taux de syndicalisation cégétiste s'effondre de plus de 70 % à la veille de la scission à moins de 15 % au début des années 1960, ne profitent pas à ses rivaux. Ainsi se referme la courte parenthèse d'un syndicalisme de masse ouverte à la Libération après l'éphémère percée du Front populaire. Lui succède un syndicalisme de militants, traditionnel, mais enclin aux embardées dommageables.

La modicité des moyens légaux ou conventionnels à la disposition des syndicats ajoute à la faiblesse de finances amoindries par la désaffiliation de millions de travailleurs. Rares sont les organisations élémentaires en mesure d'assurer la paye d'un permanent ou le loyer d'un local. A moins d'user des facilités offertes par les gros comités d'entreprises, c'est là l'affaire des structures interprofessionnelles ou fédérales. La plupart d'entre elles ignorent toutefois l'opulence, en particulier les UL et les UD dont les prérogatives statutaires peinent souvent à s'imposer. Plus que la diffusion du *Peuple*, réservé aux militants, les difficultés rencontrées par celle de *La Vie ouvrière* laissent deviner l'impact limité des analyses et des formes les plus élaborées de propagande développées par la presse cégétiste.

On comprend mieux, aussi, pourquoi la CGT est hors d'état de prétendre à l'hégémonie dans une configuration syndicale marquée par la division. Les préventions de ses rivales à son égard, propices à un dangereux isolement, ne sont cependant rien comparées à l'hostilité déclarée des autorités résolues à contrer ses activités par tous les moyens.

Choisir son camp ou le prix de l'engagement dans la guerre froide franco-française

A une époque où les propagandes établissent une stricte correspondance entre les options sociopolitiques intérieures et les clivages internationaux, la CGT réitère ses choix opérés de 1947. Consolidé dans l'épreuve, l'arrimage au PCF conduit la centrale à épouser la plupart des changements de ligne d'un Parti qui les multiplie à l'envi. Objet d'une extrême attention, cette « solidarité de fait » ne doit rien au hasard. La sélection des cadres des unions départementales et des fédérations s'effectue ainsi avec le concours des organismes spécialisés du PCF. L'interpénétration des directions politiques et syndicales, instaurée à tous les échelons, se retrouve au sommet de la CGT dont nombre de responsables appartiennent au comité central, voire au bureau politique du Parti, à l'instar de Benoît Frachon dont la fonction dans l'organigramme communiste ne sera rendue publique qu'en 1956.

Point d'appui aux campagnes cégétistes contre le plan Marshall, la bombe atomique, les guerres coloniales ou le réarmement allemand, les traditions internationalistes du syndicalisme ne sauraient expliquer les fluctuations des mots d'ordre et des priorités. L'antiaméricanisme et « l'urssophilie » récurrents trahissent une inspiration partisane décelable dans la tendance à lier, au risque du placage, actions économiques et combat pour la paix. Ces révélateurs d'un système syndicalo-communiste, plus complexe qu'il n'y paraît dans ses ressorts et ses mécanismes, alimentent les comportements de rejet de ceux qui n'en partagent pas les prémisses. Dénoncée par de larges fractions du salariat pour des raisons d'ordre idéologique, l'« allégeance » de la Confédération au PCF, subversive dans sa triple dimension sociale, politique et internationale, préoccupe au plus haut point les milieux dirigeants. Versant syndical de la lutte contre le communisme, l'anticégétisme d'Etat, synonyme de mobilisation de l'appareil institutionnel et administratif, traverse toute la décennie. Si l'objectif d'une dissociation du bloc CGT-PCF semble hors de portée, dans l'immédiat, les différents gouvernements s'emploient à déconsidérer et à marginaliser la centrale. La tactique oscille entre combat frontal et guérilla, manière forte (1950-1953) et manœuvres d'usure ou de contournement. Sans renoncer à aucune, la dernière tend à prévaloir à compter de 1954. Gendarme à la main lourde, l'Etat affronte aussi l'adversaire cégétiste en sa double figure d'employeur et de régulateur social. Evincés ou dépossédés de leurs

anciennes attributions, les représentants de la CGT n'ont guère plus voix au chapitre dans les conseils d'administration des entreprises nationalisées ou les instances de concertation d'un Etat-social déstabilisé. Protégés par la loi, les délégués et les élus des commissions paritaires perdent le bénéfice des tolérances antérieures - heures dévolues au syndicat, facilités de réunion et d'intervention, gestion des œuvres sociales, etc. A EDF, un texte réglementaire sur mesure interdit à Marcel Paul de présider le CCAS tandis que la direction générale de la SNCF décrète la cessation de toute relation avec les responsables de la CGT. La situation n'est pas meilleure dans le secteur privé.

Le retournement sociopolitique intervenu en 1947 n'a pas permis aux réformes de la Libération de révéler toutes leurs potentialités ni d'inscrire dans la durée les coopérations amorcées. A sa suite, les années 1950 confortent le schéma historique d'une conflictualité préalable à l'engagement de négociations à chaud ou de décisions patronales préventives, mais unilatérales. Les militants cégétistes y voient quant à eux la validation des analyses rugueuses et carrées de la Confédération. Si l'idéologie et les convictions structurent les représentations et les interprétations, leur efficacité suppose toutefois une relative adéquation avec le réel qu'elles contribuent à façonner. Aussi prégnante que soit, ainsi, la grille de lecture politico-idéologique en vigueur dans la CGT des années 1950, sa relative efficacité renvoie aux contrastes sociaux de la période.

De la pénurie à l'expansion : la CGT face au changement d'époque

Irréductible à un qualificatif unique, la conjoncture économique, d'abord contrastée – « boom coréen » suivi de la récession de 1952 – hésite quelque temps avant de basculer, en 1954, dans l'« expansion », expression contestée par une CGT attachée au dogme de la paupérisation relative et absolue. Supposée éclairer les fluctuations de la combativité ouvrière ou déterminer les priorités revendicatives, l'économie est rarement saisie par la centrale dans une perspective globale et de moyenne durée. Censée fournir un cadre de pensée et donner du sens à l'engagement militant, l'analyse marxiste-léniniste du capitalisme à l'ère de l'impérialisme esquive celle, plus concrète, des mutations en cours. Propre à étayer la dénonciation de l'insuffisance du pouvoir d'achat et des consommations populaires, elle dispense de s'appesantir sur le ferme soutien apporté par la CGT, en 1946-1947, au principe d'une Reconstruction prolongée en « modernisation », avide d'investissements et d'équipements lourds, authentique phase « d'accumulation primitive du capital »². L'évolution intéresse d'autres nations, à ceci près que dans la plupart des pays voisins l'orientation y jouit toujours, après 1947, de l'aval, sinon de la base syndicale, des directions des grandes centrales. Dans le cas français, la pénurie de « grains à moudre » est aggravée par la masse croissante des prélèvements affectés aux dépenses militaires pour cause de guerres coloniales et d'insertion dans le dispositif de l'OTAN.

De nature à radicaliser la perception des antagonismes, les séquelles des brutales ruptures sociales de 1947-1948 tempèrent néanmoins les ardeurs combatives, cependant que les beaux restes du paternalisme émoussent la portée des tactique syndicales de confrontation. Ici et là, l'approche gestionnaire et consensuelle des années de Reconstruction continue d'imprégner les travaux des comités d'entreprise, au grand dam des militants résolus à les transformer en tribunes et appuis de la lutte des classes.

Qu'il y ait loin, parfois, entre les positions de principe et les compromis obligés ne change rien à la tonalité générale des relations professionnelles dont la loi du 11 février 1950 fixe dorénavant le cadre. Texte de compromis, assez différent du projet initial, elle pousse au développement de relations contractuelles. Outre le retour à la libre détermination des

² Expression empruntée à T. Piketty, *Les hauts revenus en France au XXe siècle. Inégalités et redistributions, 1901-1998*, Grasset, 2001.

salaires, elle allège le contrôle de l'Etat sur les procédures d'élaboration des conventions collectives, supprime l'ancienne hiérarchie des niveaux de négociation, ouvre la voie à la conclusion de convention d'établissement... L'attitude des « partenaires » présumés montre toutefois les limites du volontarisme législatif.

A la marge, les sessions de la Commission supérieure des conventions collectives instituée par la loi favorisent de brèves convergences entre confédérations ou avec les représentants des directions des entreprises nationalisées et ceux de l'artisanat. Le CNPF campe, en revanche, sur des positions qui, la conjoncture aidant, l'amènent à opposer un ferme refus, en 1952, aux demandes salariales. L'année suivante, il claque la porte de la Commission supérieure des conventions collectives et boycotte les discussions conduites autour de l'élaboration d'un budget-type ouvrier. Un début de déblocage intervient en 1955, facilité par la croissance, à l'initiative des pouvoirs publics et de l'aile « moderniste » du patronat à l'écoute des méthodes de l'école américaine des relations humaines. Le pari d'une version française du modèle keynésio-fordien alliant compétitivité, croissance et progrès social obtient l'appui du CNPF qui, en juillet 1955, recommande d'entretenir des relations avec les syndicats « libres », comprenons sans la CGT.

Après le long conflit estival survenu deux ans plus tôt, les grèves dures, mais victorieuses de la métallurgie nantaise et nazairienne ont à voir avec la dynamique qui s'enclenche. Celle-ci procède aussi d'une double stratégie managériale de « pacification sociale » et de contournement de la CGT par la négociation d'accords séparés assez avantageux pour arracher et valoriser les signatures de syndicats minoritaires en contrepartie de clauses restrictives concernant les grèves. La publicité faite, en septembre 1955, à l'accord conclu chez Renault est à la mesure de la réputation de l'entreprise et de l'influence qu'y exerce la CGT. Celle-ci flaire le piège, tangué, opte pour un refus avant de se raviser sur les conseils pressants de la fédération de la Métallurgie et de Benoît Frachon. Pour l'heure, cependant, aucune ligne ne s'impose vraiment. Les réponses varient au gré des sensibilités et expériences locales. A Sochaux, dans l'automobile encore, mais loin de Paris, le syndicat réaffirme, plusieurs années durant et sans dégâts majeurs, son rejet de tels compromis.

La signature de la CGT ne va pas davantage de soi au bas des accords interprofessionnels nationaux qui, en 1957, 1958 et 1961, prennent acte du regain d'activité conventionnelle et débouchent sur la création de nouveaux organismes paritaires. A l'instar du scénario constaté pour les accords d'entreprises, la Confédération se résout à rejoindre les signataires plus ou moins disposés à l'accueillir. Plus tactiques que stratégiques, ces retournements rompent toutefois avec la rigidité du début de la décennie et concourent à la réinsertion progressive de la centrale dans le jeu social. Notable, le renouveau conventionnel n'a rien d'un raz-de-marée. Au niveau des entreprises, le dégel patronal concerne au premier chef les plus grandes d'entre elles et veille à la préservation des prérogatives directoriales majeures : embauches, investissements, organisation du travail, etc. En 1955, les comités d'entreprises de la région lyonnaise peinent ainsi à accéder aux informations économiques utiles et fiables.

C'est à ce niveau, cependant, que les réseaux militants, enracinés au plus profond des ateliers et des services, captent les changements du monde du travail. Ils saisissent vite, entre autres, l'élargissement de l'échelle des salaires qu'amplifie et sanctionne les accords d'entreprises, phénomène de nature à segmenter un peu plus une classe ouvrière en voie de recomposition. La question est d'importance en ce qu'elle défie le projet cégétiste d'unification autour d'un programme revendicatif où les questions salariales occupent traditionnellement une place de choix. L'affaire se complique avec le développement de modes de rémunération - salaire au poste et primes - générateurs de tensions et de clivages catégoriels.

Résultat et gage d'un syndicalisme de terrain, la diversification des revendications, consécutive à l'amélioration du niveau de vie, enregistre des problèmes et des attentes inimaginables quelques années auparavant. En 1959, les syndicalistes de l'automobile discutent des inquiétudes de leurs camarades au sujet des traites sur la voiture, la maison ou l'équipement électroménager. Les plus « politiques » ne craignent pas d'en tirer argument pour actualiser la dénonciation de la paupérisation...

Fait nouveau d'un autre ordre, la condamnation de la course à la productivité apparaît plus souvent en phase avec la protestation ouvrière contre les cadences et l'intensification du travail. Il arrive que les OS de l'automobile classent le problème en tête de leurs préoccupations, avant celui, pourtant pendant, des salaires. La confirmation d'analyses déjà anciennes ne contraint pas moins les cégétistes à affiner des considérations abstraites ou schématiques, à étudier de plus près les mutations techniques et leurs effets sur les systèmes de classification. « Clairvoyants, mais impuissants » aux dires de Nicolas Hatzfeld, ils pointent les difficultés sans parvenir à les surmonter. A plus forte raison échouent-ils à intervenir de façon significative sur le terrain, délicat entre tous, de la gestion.

Au vrai, la variété des situations, des rythmes d'évolution et de leur perception au long d'une décennie rien moins qu'immobile proscrit les généralisations hâtives. Attendu, l'un des principaux apports du colloque réside, précisément, dans sa vérification concrète à travers la multiplication des angles de vue.

Brouillages : les conjonctures et les terrains

Temporalités différenciées et césures mouvantes

Les années 1950 ? La pertinence de la séquence ne cesse d'être interrogée par les auteurs, non de manière formelle, mais afin d'identifier et de comprendre les dynamiques à l'œuvre au cours de la décennie. Une fois admise la fluidité de la période, le lecteur reste toutefois sur sa faim quant aux césures. A partir d'une stimulante réflexion sur la complexité des stratégies et des comportements de la CGT³, Marie-Geneviève Dezès explicite les critères d'une périodisation adaptée à sa problématique. Ainsi distingue-t-elle une première phase qui, de 1950 à 1953, associerait l'étroussure des liens noués avec le PCF, l'isolement maximum et le blocage des négociations collectives. Une seconde, de 1953 à 1955, serait celle de la « reconquête » et des relances unitaires. La dernière coïnciderait, à partir de 1955, avec la réévaluation de la position confédérale en matière d'accords et de conventions.

Sans doute faut-il situer autour de 1953 et 1955 les inflexions décisives de la période. La première date met l'accent sur la plus grande grève de la décennie, révélatrice de l'épuisement d'un certain mode de gestion publique des conflits du travail et marquée par la réintégration partielle de la CGT dans le jeu social. La seconde retient le démarrage de relations contractuelles inédites. Le choix d'une date n'est pas neutre. Prendre 1954 comme solution de compromis ne le serait guère plus. Cela reviendrait à privilégier une rupture d'ordre politique et gouvernementale, indépendante de la Confédération. On sait comment le programme ménédiste, fondé sur la recherche de gains de productivité et leur transfert partiel en progression du pouvoir d'achat, se combine avec une politique de régulation sociale par voie contractuelle. Avec ou sans la CGT...

Repérer ces évolutions ne dit rien, en effet, de celles propres à la Confédération dans sa capacité à réagir aux événements comme aux initiatives des autres acteurs. Pour une part, ces aptitudes renvoient aux logiques internes qui régissent la vie de l'organisation. D'autres rythmes se font jour, ici, que la confédération contrôle imparfaitement. Si l'on considère ses

³ Intervention qu'il n'a pas été possible de reprendre dans l'ouvrage.

dirigeants, la date-clé est 1951, année de congrès et occasion d'un profond rajeunissement des cadres intermédiaires, manière de tourner la page de l'après-guerre et promotion de militants dont le volontarisme compensera la relative inexpérience. Moins prononcé au sommet, le renouvellement traduit cependant l'avènement d'une génération qui, soudée au feu intense des événements de la décennie, demeurera durablement aux commandes. Le « complot », en 1952-1953, n'est pas le moindre de ces chocs. Au terme de l'épreuve, la CGT opère un brusque recentrage revendicatif. Dans cette perspective, les débats codés, contenus et marginalisés que suscite, en 1955, l'abandon de son programme économique annoncent moins une véritable réorientation de la CGT qu'un rappel des principes et la vérification du partage implicite des tâches avec le PCF. La vie se charge, cependant, de perturber les constructions les mieux assises. En novembre 1954, la CGT évite ainsi de désavouer l'insurrection algérienne, à la différence du Parti communiste. Le décalage est plus net dans certaines usines, à l'exemple de Renault-Billancourt, haut lieu de l'embauche ouvrière nord-africaine, où les tracts du syndicat vont plus loin que ceux de la section du PCF dans l'expression de la solidarité avec les « légitimes revendications nationales » algériennes. « La courroie de transmission fonctionnait à l'envers », confie avec humour un ancien responsable⁴. L'écart à ce sujet se résorbera, pour resurgir ailleurs lorsqu'en 1956 le bureau confédéral unanime refusera, au nom de l'unité, de se prononcer sur les événements de Hongrie. Tous les syndicats n'auront pas cette retenue. « Rien, dans les statuts de la CGT, n'interdit à une organisation confédérée d'avoir, sur un point particulier, une opinion propre alors qu'une autre organisation à le même droit d'émettre une opinion contraire », explique-t-elle, faisant de nécessité vertu⁵. Embarrassé, le communiqué ne rappelle pas moins l'une des règles fondatrices de la CGT : le fédéralisme.

Appareil central et tradition fédéraliste ; retour sur le kaléidoscope cégétiste

Si les syndicats revendiquent haut et fort leur affiliation à la confédération tandis que les militants érigent la discipline et la fidélité au rang de principes moraux élémentaires, il s'en faut de beaucoup que la CGT marche d'un seul pas ainsi qu'aiment le donner à penser ses dirigeants... et ses adversaires. L'homogénéité des affinités partisans des directions intermédiaires, le déroulement sans surprise des débats à la commission administrative ou au comité confédéral national, le rituel de congrès ne donnent à voir qu'une facette de la centrale. Qu'elle soit la plus visible ne justifie pas qu'on la tienne pour représentative de ce qui se passe dans des instances finalement plus décisives.

En l'absence de traces écrites accessibles des réunions du bureau confédéral, le colloque ne s'est guère concentré sur cet échelon dont le fonctionnement reste mal connu en dehors des quelques pièces qui, en provenance du PCF, apportent des bribes d'information sur l'activité de ses membres communistes. Plusieurs contributions insistent plus particulièrement sur le cas de Benoît Frachon. Elles dressent le portrait d'un secrétaire général attentif à maintenir la CGT dans son rôle prioritaire de défense des intérêts ouvriers. Fort d'une autorité indiscutée au sein de la Confédération, il précipite sans ménagements excessifs les rectifications consécutives aux dérives de 1952 et engage les militants à se mettre à l'écoute des travailleurs et de leurs aspirations. Benoît Frachon ne cesse pas pour autant de se regarder et d'agir comme un dirigeant communiste dans le mouvement syndical, fonction assumée depuis les années 1930. A ce titre, il applique la ligne du Parti et sait placer à cet effet l'appareil cégétiste en ordre de bataille. Il ne se montre pas moins fin tacticien, habile à user de la marge de manœuvre dont il dispose. Il en connaît cependant les limites et se garde de les franchir. Pour le reste, l'homme porte la marque de son milieu, de son temps et de son

⁴ Entretien avec Claude Poperen, cité par Laure Pitti dans sa contribution.

⁵ Communiqué du bureau confédéral, le 13 novembre 1956.

itinéraire. Qu'il s'agisse d'antichléricisme, du soutien à l'Union soviétique ou de la crainte du redressement de l'Allemagne, les sentiments et l'instinct influent de toute évidence sur les orientations arrêtées.

Le colloque a également permis de précieuses incursions dans la vie des fédérations et des syndicats. Plusieurs d'entre elles dégagent la vigueur des identités et des quant à soi corporatifs, la réalité des accommodements avec la ligne confédérale. Les particularismes se lisent dans les structures et les statuts. Ainsi en va-t-il de la place réservée aux cadres, réunis dans un groupement national par la fédération de l'Énergie, mais confondus avec les dockers et les grutiers chez son homologue des Ports et Docks. Les fédérations de fonctionnaires cohabitent tant bien que mal, quant à elles, à l'intérieur d'une Union générale fragilisée par de vieilles rivalités et ignorée des postiers. Dans les transports, le clivage public/privé recoupe imparfaitement de vieilles frontières techniques, économiques et culturelles historiques, quelquefois grosses d'inimitiés latentes. L'affiliation à la fédération de la Métallurgie de travailleurs aussi différents que les sidérurgistes, les câbleuses des industries électriques ou les graveurs sur métaux, ne facilite pas l'élaboration d'un programme revendicatif commun. La remarque s'applique à la branche automobile dont les positions des syndicats varient, on l'a vu, d'une entreprise à l'autre. Ici comme ailleurs, la reprise de mots d'ordre identiques ne saurait faire illusion : on ne revendique ni ne négocie de façon similaire dans un bastion, un désert ou une terre de mission. L'histoire et ses legs s'en mêlent qui, à niveau égal d'influence, valorisent des références et entretiennent des pratiques distinctes au Havre et à Marseille, Creil et Vierzon, Sélestat et Mende...

Pas plus qu'hier, les cultures locales et régionales ne suffisent, cependant, à contrarier la ligne de pente corporative. Partout, celle-ci l'emporte sur l'ambition interprofessionnelle, aux sources du projet confédéral. La clarté des enjeux nationaux à cet échelon s'estompe au niveau des départements et des villes dont les unions intersyndicales, trop « politiques » et calquées sur le modèle administratif, n'ont plus la vitalité des bourses du travail du début du siècle. Nul ne l'ignore au sommet de la CGT où elles font l'objet d'une attention à la hauteur de la mission confiée à leurs secrétaires : être les « délégués », comprenons les porte-parole et les représentants, de la confédération.

Jaloux de leur autonomie, les syndicats entretiennent des relations plus suivies avec les fédérations dont les informations répondent davantage aux questions concrètes soulevées dans les entreprises. Par suite, ils en acceptent mieux les conseils et les consignes. Les fédérations jouissent, d'autre part, d'une plus grande marge de manœuvre que les unions départementales. Une fois garantie la bonne inclination politique des dirigeants fédéraux, les tests ultérieurs d'orthodoxie ne s'effectuent plus qu'à l'occasion des réunions du comité confédéral national ou de la commission administrative. Le contrôle et la concertation peuvent s'intensifier le temps d'un conflit, d'une campagne d'envergure ou lorsque les orientations de la CGT semblent menacées en leur cœur. Propulsé – à 25 ans, en 1950 – au secrétariat général de la fédération du Papier-Carton, Oswald Calvetti se heurte ainsi aux adversaires d'accords qui, à l'instar de celui signé pour sa branche en 1955, rompent avec la ligne de refus de retraites complémentaires extérieures au régime général. L'intérêt stratégique ou la charge symbolique de certains secteurs ou entreprises expliquent également le suivi quasi permanent de leur organisation par la confédération. Benoît Frachon veille personnellement sur le devenir de sa fédération d'origine, la Métallurgie, ainsi que sur le syndicat de Renault-Billancourt. Justifiée au regard de l'histoire des luttes ouvrières, cette attention sélective participe d'un système de représentations accordé à la réalité syndicale comme aux présupposés idéologiques des militants. Riche en figures emblématiques – le métallo, le mineur, le cheminot, le docker... -, il n'est pas sûr qu'elle rende compte de la composition d'un salariat en mutation rapide.

Biais militants et hétérogénéité du salariat

L'indéniable variété cégétiste va de pair avec la parenté des profils militants dont témoignent les directions ou que signalent les rapports des commissions de mandats des congrès. Le syndicaliste-type de la CGT est un homme, relativement jeune et de nationalité française. En cela, il ne se distingue pas de ses homologues des autres centrales. Plus souvent ouvrier que ces derniers, il est généralement qualifié quand la voie empruntée par la « modernisation » accélérée de l'industrie élève la proportion des OS, notamment dans l'automobile.

Les femmes, les ruraux et les immigrés sont fréquemment, dans les ateliers de la métallurgie, de la mécanique, des constructions électriques ou de la chimie, les agents de la rationalisation de la production. En recul, la syndicalisation tarde à enregistrer ces évolutions. Perceptible à la base, le décalage est plus marqué parmi les militants. C'est flagrant pour les femmes et les immigrés dont la médiocre représentation dans les instances de décision exagère la sous-syndicalisation globale. N'incriminons pas l'indifférence et l'absence d'efforts de la Confédération qui a recueilli le legs de la CGTU. Dans le cas des immigrés, les succès remportés parmi les Italiens, les Espagnols, voire les Polonais, apparaissent renouvelables avec les travailleurs algériens dont la Confédération reprend à son compte, dans la première moitié de la décennie, les revendications nationales et auxquels plusieurs de ses fédérations, unions départementales et syndicats offrent des structures de formation et de promotion militantes. La prolongation de la guerre d'Algérie et la primauté politique accordée, de part et d'autre, aux considérations et contextes nationaux, instaurent cependant, une distance entre les syndicalistes cégétistes et les cadres ouvriers du FLN, sinon les travailleurs algériens. Les difficultés rencontrées auprès de la main d'œuvre féminine sont d'un autre ordre. Outre l'exhortation des instances confédérales à la constitution de commissions féminines, la création d'*Antoinette*, en 1955, dote la CGT du premier magazine syndical féminin, mieux à même de porter les revendications des salariées que l'austère *Revue des travailleuses* à laquelle il succède. Rien n'y fait. Dans l'industrie, seules les directions cégétistes de l'Habillement et du Textile échappent à la suprématie masculine. Les blocages subsistent donc au cœur de l'appareil dont les critères conscients et inconscients de sélection des cadres reproduisent, à travers le modèle de militantisme viril, la hiérarchie des genres et le partage des tâches à l'honneur dans la société. Nuançons. La condamnation de la contraception prononcée par le PCF, en 1956, n'est pas reprise par la CGT dont de nombreux membres sont acquis au contrôle des naissances.

La place des syndiquées n'est guère plus enviable dans les fédérations des services publics et marchands, hauts lieux de l'emploi féminin et domaines d'extension du salariat. On voit mal, dès lors, comment elle pourrait s'améliorer aux différents échelons des structures interprofessionnelles. L'ouvriérisme s'en mêle et freine l'ouverture aux composantes d'un monde du travail en voie de diversification. Pierre Delon, dirigeant de la fédération des Employés, se plaint du « mépris » dans lequel les militants tiennent les salariés du secteur. Dans les établissements industriels, la frontière qui sépare les ateliers des bureaux traverse le syndicat. Leurs adhérents ouvriers traitent volontiers les employés de « mange-profit ». L'attention et les ménagements, dont bénéficient les fonctionnaires témoignent, sur un autre registre, de la gêne éprouvée par les responsables issus des usines vis-à-vis des formes d'organisation et d'action dans une fonction publique où les frontières catégorielles déterminent les préférences syndicales et entretiennent la tentation de l'autonomie. C'est avec soulagement, apprend-on, que les militants ouvriers auraient accueilli le choix en ce sens des adhérents de la fédération de l'Education nationale. Option qu'achève, en 1954, l'abandon, sur décision du PCF, de la double appartenance à la FEN et à la CGT. Celle-ci, débarrassée de « coupeurs de cheveux en quatre », se satisfait de conserver des forces dans l'enseignement

professionnel, mais perd tout contact direct avec le gros des personnels appelés à se développer.

Les risques de controverses internes ainsi écartés, des collaborations restent possibles avec tel ou tel intellectuel sur la base, classique, du compagnonnage idéologique. De nouvelles coopérations se font jour qui, sans exclure les rapports de confiance, relèvent du contrat, à l'exemple, des conventions conclues avec les universitaires engagés dans les Instituts des sciences sociales du travail que stimule la loi sur le congé-formation de 1957. Retenons encore la cordialité des relations nouées entre la CGT et l'UNEF. La Confédération fait sienne nombre de revendications étudiantes - accès à la Sécurité sociale, logements, présalaire - et les reprend dans ses propositions défendues, en 1955, devant le Conseil économique et social. Les deux organisations se retrouvent également dans la lutte pour la paix en Algérie et contre le retour au pouvoir du général de Gaulle. Après 1958, toutefois, leurs stratégies divergent quant aux modes de mobilisation. Les relations se dégradent sans aller jusqu'à une rupture dommageable au regard du poids de chaque partenaire dans son milieu respectif.

La singularité cégétiste à l'épreuve

Références et stratégies partagées ou l'autolimitation des ambitions cégétistes

Tout au long de la période, la CGT se réclame d'un syndicalisme de lutte de classes. Cette orientation fondamentale légitime et scelle la proximité avec le PCF. Son rappel ne relève pas, cependant, du même type d'usages que dans ce parti, tenu de donner une portée générale aux plus prosaïques de ses démarches et interventions. Chargés de traduire en revendications les attentes des salariés et de construire le rapport de forces susceptible de les satisfaire, les syndicats ne ressentent pas le même besoin d'éclairage théorique. D'ordinaire, les références idéologiques relèvent, en conséquence, de l'implicite. Le non-dit sur la nature exacte des liens tissés avec le PCF doit être distingué, ici, de l'évidence des valeurs partagées et assumées transmises par héritage ou expérience. Celle-ci, irréductible aux événements et séquences de la décennie, procède des temporalités plus longues de la doctrine et de la culture. Si la Résistance, période d'étalonnage des vertus et de la légitimité militantes, figure, avec la Libération, temps fort de probation des compétences syndicales, parmi les références obligées des années 1950, les concepts et la stratégie empruntent à l'avant-guerre. L'enracinement national, dûment salué, pèse, lui aussi, sur une culture cégétiste prompte à se réclamer de la tradition révolutionnaire, mais semble mal immunisée contre ce que René Mouriaux qualifie de goût pour l'affrontement politique au détriment de l'analyse économique. De la même manière ses sympathisants cèdent volontiers aux séductions de l'autorité et de sa personnalisation.

Benoît Frachon en tête, les dirigeants communistes de la CGT répudient toute velléité exclusivement syndicaliste de transformation sociale dont ils conditionnent le succès à la conquête du pouvoir politique. Ces prémisses admis, la Confédération ne peut apparaître en contradiction avec le « parti de la classe ouvrière », mais ne saurait empiéter sur les prérogatives de ce dernier, véritable état-major que sa centralité désigne pour définir les intérêts les plus généraux du prolétariat. Ainsi fondée, l'autolimitation cégétiste n'épargne pas la sphère d'initiatives syndicales lorsque la solidarité internationale, interprétée dans sa dimension la plus politique et partisane, prend le pas, au début des années 1950, sur l'action revendicative pour osciller au gré des priorités communistes. L'autolimitation des ambitions de la CGT en matière de stratégie nationale et de positions internationales s'exerce d'abord, précisons-le, dans le cadre hexagonal. Les divergences nées entre le PCF et son homologue italien à propos de la déstalinisation rejouent à l'intérieur de la FSM. En désaccord avec la

CGIL sur le Marché commun et le développement des échanges en Europe, la CGT tient ferme, en 1957, sur des positions identiques à celles du PCF, contre l'avis des syndicats soviétiques qu'inquiète l'immobilisme de la centrale française.

Assimilée à une organisation de masse subordonnée aux objectifs du Parti communiste, la CGT illustre mal, toutefois, le schéma mécanique de la courroie de transmission. Son antériorité historique au PCF, ses effectifs, son audience au-delà des rangs des sympathisants communistes, ses structures et sa tradition fédéraliste, la variété des cultures corporatives qui s'y expriment, ses modes spécifiques de militantisme et de légitimation auprès des salariés en font une organisation de masse pas comme les autres. D'elle dépend, dans une large mesure, la capacité du Parti communiste à conserver son emprise sur la classe ouvrière. Les responsables du PCF, souvent formés à l'école du syndicalisme, le savent qui, dans les conditions de l'époque, ouvrent les rangs des directions communistes aux « syndicaux » qu'ils s'efforcent d'associer à leurs décisions.

Savoir-faire et ressources cégétistes

Passer outre les doutes et les réticences des syndicalistes, voire exiger qu'ils entraînent leur organisation sur une ligne de politisation outrancière coûte chaque fois cher au PCF comme à la CGT. Les militants de Renault et de quelques autres entreprises de la métallurgie parisienne l'apprennent à leurs dépens au printemps 1952 tandis que les imprudences commises au plus haut niveau facilitent l'offensive – le « complot » - des autorités contre la direction confédérale.

Les cégétistes ne disposent pas moins, à l'époque, d'assez de ressources et de savoir-faire pour redresser les situations les plus délicates. En réalité, l'identité profonde et le meilleur du potentiel militant de la centrale se retrouvent dans la mise en œuvre de ce que les intéressés qualifient de ligne de lutte et de masse. Synonyme d'expression adéquate des attentes ouvrières en revendications, de mobilisation collective, elle implique l'acceptation de compromis. Pour ses syndicats et ses fédérations, la culture de conflictualité n'exclut pas, en effet, l'art du pourparler. Bastion entre les bastions, les dockers incarnent à la perfection la propension aux multiples formes de grèves et l'aptitude aux négociations collectives et au paritarisme.

La CGT entend pareillement siéger dans toutes les instances de représentation salariale et de concertation sociale. Cette politique de présence ne se résume pas à une tactique protestataire d'accès à des tribunes. Un tel usage du Conseil économique ou de la Commission supérieure des conventions collectives s'accompagne, dans les couloirs, de sondages, contacts et échanges discrets par lesquels se préparent certains votes convergents ou abstentions décisives. L'engagement va plus loin dans les conseils d'administration de la Sécurité sociale, des mutuelles et les comités d'entreprises où les élus cégétistes exercent des responsabilités de premier plan. La gestion du social ne va pas de soi pour une centrale amputée, après la scission, des syndicalistes les plus enclins à ces tâches. Peu préparés aux responsabilités qui leur échoient, les cégétistes, rompus à la critique du réformisme, surmontent tant bien que mal la faiblesse des moyens mis à leur disposition et la mauvaise volonté, sinon plus, du patronat ou de l'administration de tutelle. Bénéficiaire des facilités offertes à son action par l'entremise des organismes qu'elle contrôle, la CGT vante le sérieux des réalisations des administrateurs élus sous sa bannière. Ces derniers pâtissent parfois, cependant, de la suspicion tenace, ouverte ou insidieuse, d'une partie de leurs camarades. Les dirigeants, au plus haut niveau de la Confédération, ne craignent pas de stigmatiser les militants qui, accaparés par les comités d'entreprises, négligeraient le syndicat, voire éclipsaient son rôle. Ces reproches, couplés avec les obstacles d'origine patronale,

expliquent un début de « crise des vocations » dont témoignent les difficultés rencontrées un peu partout lors de la constitution des listes de candidats.

La CGT ne saurait envisager et exclut d'ailleurs de compter, en ces circonstances, sur le concours de syndicats concurrents qui, adeptes occasionnels des coalitions, ne s'y résolvent en général qu'à la seule fin de l'affaiblir. Officiellement, les cégétistes n'ont pas fait le deuil de la scission que les plus anciens, rappels historiques à l'appui, sont conduits à relativiser. La Confédération persiste néanmoins à voir dans le pluralisme syndical une anomalie imputable aux manœuvres de l'adversaire et à la trahison des « chefs » réformistes. Dans ses congrès comme dans l'imaginaire de ses militants, c'est à la CGT qu'il reviendra de regrouper, tôt ou tard, l'ensemble des forces organisées du salariat. Témoins et acteurs des haines, incompréhensions et méfiances léguées par le passé récent, les cégétistes se veulent réalistes. Confiants dans leur supériorité militante, la justesse de leurs analyses et la sagacité des travailleurs, ils tablent sur les vertus de l'action revendicative commune. Assez forte pour croiser le fer sans alliés, la CGT connaît aussi les hésitations des salariés non syndiqués, échaudés par les cuisants échecs antérieurs, à se mobiliser dans ces conditions. Rivalité oblige, l'unité d'action, utile pour créer l'élan, rapprocher les travailleurs et construire un rapport de forces favorable, implique la vigilance et ne saurait servir à dédouaner les « chefs » des autres syndicats. La qualité de la réunification future dépend, au contraire, de la capacité des cégétistes à détacher la base des syndicats réformistes de leurs dirigeants compromis.

Ces certitudes posées, l'héritage historique partagé avec FO se traduit par un effort constant en direction de ses sympathisants et adhérents, censés plus réceptifs au syndicalisme cégétiste alors même que les amis de Bothereau, sensibles au danger, n'ont pas de mots assez durs pour dénoncer la mainmise communiste sur la vieille maison confédérale. Acquisée dès l'origine au pluralisme syndical et issue d'une toute autre famille de pensée, la CFTC paraît plus étrangère au monde ouvrier tel que le conçoit la CGT. Englobée dans la condamnation des syndicats « scissionnistes », la CFTC, avec des nuances selon les affinités de tendance, réplique aux attaques et aux tentatives de débauchage, mais ne récuse pas le principe de l'unité d'action entourée de solides garanties. Sur ce plan, la percée de la CGT parmi les prêtres-ouvriers, spectaculairement mise en scène à la tribune du congrès de 1953, est vécue comme une provocation. Inintelligible aux yeux des syndicalistes chrétiens, elle surprend les cégétistes qui, initialement circonspects devant ce nouvel avatar d'intrusion cléricale, conviennent, au vu des faits, de la sincérité de la démarche. Instruits, célibataires disponibles et dévoués, les prêtres-ouvriers constituent un vivier de syndicalistes appréciés dont la notoriété doit cependant davantage au scandale qu'ils soulèvent dans l'Eglise catholique qu'aux effectifs concernés ou aux retombées sur l'attitude de la masse des ouvriers chrétiens vis-à-vis de la CGT. A sa manière, « l'expérience » confirme plutôt le caractère incontournable de la centrale et de ses militants pour quiconque se tourne vers le monde ouvrier.

L'efficacité en question ou les critères d'un bilan

En tête, et de loin, des syndicats français, la CGT des années 1950 tire profit des avantages de cette prééminence, mais assume aussi les inconvénients d'une position qui l'expose à l'adversité et aux critiques. L'obligation de résultats n'est pas la moindre des responsabilités qui lui incombent et conditionnent son audience. L'évaluation des acquis posent problème aux cégétistes dont la rhétorique catastrophiste de dénonciation de « l'économie de guerre » et de la paupérisation enferme la valorisation de l'action syndicale dans le registre défensif du pire évité.

Sans nier les difficultés bien réelles de la mobilisation, les lenteurs du partage des fruits de l'expansion ou l'incertitude que fait peser le conflit algérien sur leur longévité, la

CGT est bel et bien prise au piège de ses analyses. L'intransigeance patronale et la fermeté des autorités semblent les conforter à l'issue de la vague de grèves salariales – « les 3 000 F » - du début de l'année 1950. Le conflit d'août 1953 a davantage retenu l'attention du colloque, juste retour des choses après le long et curieux enfouissement mémoriel de la plus grande grève de la période, victorieuse de surcroît. L'« oubli » intrigue et soulève le problème de la capitalisation des succès, ici l'abandon par le gouvernement d'une série de décrets-lois modifiant, entre autres, les régimes de retraites des fonctionnaires et des agents des services publics. Ainsi, les organisations cégétistes, écartées des négociations ultimes, lâchées par les fédérations FO et CFTC pressées de couper court aux rapprochements intervenus à la base, intègrent-elles la déception des grévistes désireux d'étendre le cadre revendicatif initial et d'entraîner le secteur privé. Misant sur le sentiment de trahison et rendues méfiantes par l'absence d'accord en bonne et due forme, elles jettent la suspicion sur la réalité du succès remporté. Ce faisant, elles passent à côté de la célébration du seul exemple, pour l'époque, d'un recul d'envergure infligé à l'Etat par la lutte de masse, bientôt suivi d'autres mesures non moins satisfaisantes : réévaluation des traitements, élaboration d'un budget-type ouvrier par la Commission supérieure des conventions collectives, libération d'Alain Le Léap et de Lucien Molino...

L'occasion d'un mouvement de cette ampleur ne se reproduira pas avant longtemps. Le modeste éclat des journées nationales interprofessionnelles ultérieures ne parviendra pas à redonner une visibilité mobilisatrice en rupture avec la dispersion des luttes catégorielles et ponctuelles. Le dégel des négociations collectives, à partir de 1955, paraît conforter, à l'inverse, le pragmatisme paisible des centrales réformistes, valoriser les ouvertures patronales et l'impulsion donnée par des gouvernements gagnés aux bienfaits du keynésiofordisme. L'autolimitation, réitérée la même année par le 30^e congrès, des ambitions programmatiques de la CGT ne peut que retentir sur sa capacité à maîtriser le cours du temps et des choses, à se doter d'une stratégie explicite d'anticipation du futur proche ou lointain. Dans l'immédiat, les avancées conventionnelles et les premiers fruits de l'expansion semblent déconnectés de l'intervention cégétiste dont le discours de dénégation concourt à obscurcir la portée. Acteur de premier plan de la scène sociale, la CGT récuse le titre de « partenaire » que lui refuse, du reste, une partie de ses interlocuteurs potentiels, mais peine aussi à trouver le ton juste et la stratégie adaptée à ses pratiques.

Ces attermoissements compromettent l'aptitude de la confédération à imprimer sa marque sur les changements en cours, faiblesse détectable dans la gestion des comités d'entreprises où l'originalité annoncée des réalisations sociales et culturelles cégétistes prête à discussion faute d'initiatives en forme d'alternatives concrètes aux stratégies économiques patronales. Les conditions du ralliement aux accords interprofessionnels nationaux de 1957, 1958 ou 1961 concernant les régimes complémentaires de protection sociale ou l'indemnisation du chômage ne sont guère plus satisfaisantes. Indices intéressants du recul des rigidités dogmatiques, ces revirements posent cependant problème en ce qu'ils relèvent de la catégorie des adaptations résignées opérées « faute de mieux ».

Plusieurs contributions vont plus loin et concluent sur un *aggiornamento* que précipiterait l'affirmation d'une « génération » de syndicalistes instruits des dangers de l'isolement et de l'instrumentalisation partisane. Bien des blocages subsistent cependant. Les uns renvoient aux fondements de l'identité cégétiste et entretiennent une triple résistance politique, idéologique et culturelle que ne résume pas l'incontestable tutelle communiste. Les autres, plus clairement externes, résultent de la marginalisation infligée à la CGT, maintenue à l'écart au maximum de lieux de décisions ou de concertation politiques, sociales et économiques, situation sans doute assez fréquente dans le temps long de l'histoire syndicale hexagonale, mais considérablement aggravée par la guerre froide Et que n'amélioreront pas, après 1958, les options institutionnelles et technocratiques de la Ve République.

Le colloque de 2003 n'avait pas la prétention de faire le tour des questions posées par l'histoire de la CGT des années 1950. Le lecteur le vérifiera après les organisateurs et les éditeurs. Si la rencontre ne fut pas l'occasion d'un bouleversement des sources et des méthodes d'investigation, elle a cependant incité à l'exploitation plus systématique des fonds de la CGT. Elle s'est accompagnée d'un regain d'intérêt inattendu, renouvelé dans son questionnement et heureux par ses résultats, pour la presse, les comptes-rendus de congrès et les procès-verbaux - lorsqu'ils existent - de réunion des différentes instances syndicales. La modestie du recours aux images fixes ou mobiles signale l'abondance des chantiers à ouvrir. Il faut espérer que l'initiative relancera, au-delà de l'indispensable collecte et sauvegarde des « papiers », les projets récurrents de recueil raisonné des souvenirs de militants.

Les contributions reflètent les problématiques historiographiques actuelles. Elles témoignent aussi de l'inégale couverture du terrain et de l'inachèvement de bien des explorations engagées. Ainsi en va-t-il des lacunes constatées du côté des branches et, plus encore, dans l'appréhension, à la croisée des démarches de la microhistoire et de l'histoire du quotidien, des pratiques ordinaires du militantisme syndical. Il conviendrait de mieux saisir la réalité d'un syndicalisme de délégués et d'élus dans sa double articulation aux salariés qu'il a vocation de représenter et aux structures syndicales aux quelles il s'adosse. S'agissant de ces dernières, malgré de précieuses mises au point, bien des aspects restent à approfondir quant aux modalités de prises de décision, de définition des orientations, d'élaboration des politiques revendicatives, de circulation des références et des modèles... On songe encore à la manière dont les fédérations, les unions départementales et la confédération s'informent, se documentent, spécialisent leurs militants ou utilisent leurs compétences, organisent et réorganisent leurs services et secteurs. La curiosité n'est pas moindre en ce qui concerne la préparation et le déroulement des négociations collectives, des réunions paritaires, des sessions d'organismes de gestion ou des instances de concertation, les relations, connivences, réseaux et solidarités activés à cet effet en marge et en complément des procédures officielles.

Les participants au colloque n'ont pas manqué d'interroger la pertinence d'une séquence « années 1950 » dont nombre de pratiques et de repères rappellent l'inscription dans un cycle historique commencé quinze à vingt ans auparavant. Plusieurs auteurs soulignent, par ailleurs, les fortes discontinuités de la décennie et situent les césures principales vers 1953-1955 dont de futurs travaux auront à approfondir l'examen. Dans cette perspective, il y aurait lieu de questionner la signification de la satisfaction manifestée à l'égard de Pierre Mendès-France, en 1954, par 58 % des ouvriers, de la mettre en relation avec les attentes des salariés et leurs perceptions des frémissements de l'expansion.

L'absence de vue d'ensemble sur le répertoire cégétiste en matière d'action collective ne passe pas inaperçu, mais enregistre les changements de problématiques historiographiques et trahit des difficultés d'ordre méthodologique. Le silence maintenu sur le mouvement de 1950 et le souvenir ambigu conservé du conflit victorieux de 1953 croisent cependant d'autres obscurités. Ils invitent à ouvrir le dossier de la mémoire syndicale et d'un militantisme intense dont le double éloignement chronologique et idéologique affaiblit simultanément l'intelligibilité et la légitimité.

Beaucoup de choses restent donc à explorer. En l'état, le présent ouvrage restitue les confirmations et les avancées réalisées dans la connaissance de la principale centrale d'une époque négligée dans ses aspects sociaux et syndicaux. A ce titre, sa publication comble un vide. Pour l'essentiel, les promesses de la coopération développée entre chercheurs et syndicalistes, acteurs ou non de la décennie, ont été tenues, de la phase préparatoire de définition des contours du colloque jusqu'aux riches échanges intervenus au fil de ses séances. On admettra que cela n'est déjà pas si mal.

Avant-propos

Elyane Bressol, Michel Dreyfus, Joël Hedde, Michel Pigenet

Le présent ouvrage est né du constat de la demi-obscureté maintenue sur la CGT des années 1950, de la volonté d'entreprendre l'exploration de ce pan d'histoire de la Confédération et d'en soumettre les résultats au débat. A cette fin, le Centre d'Histoire sociale du XXe siècle (UMR 8058 du CNRS) et l'Institut CGT d'Histoire sociale ont souhaité s'associer en vue d'un colloque, dans le respect des raisons d'être et démarches de chacun.

Au terme de plusieurs années de préparation, la rencontre s'est tenue à Montreuil, au siège de la CGT, les 20 et 21 novembre 2003, en présence d'un public nombreux, attentif et réactif de spécialistes et de syndicalistes. Après l'allocution inaugurale de Georges Séguy, quatre séances thématiques⁶ – relations de travail, société et culture, les militants et l'organisation, la stratégie – se sont succédées, ouvertes par des rapports de synthèse⁷, ont structuré la discussion de la quarantaine de communications présentées. A l'issue des travaux, Joël Hedde et Jean-Louis Robert devaient en tirer les conclusions.

Pour ne pas être inédit, ce genre de coopération, au sens fort du terme, n'allait pas de soi s'agissant d'un sujet délicat et neuf. L'une des singularités et des promesses du projet résidait, en effet, dans la réunion de professionnels de l'histoire et de syndicalistes, rencontre d'emblée conçue pour ne pas reproduire la classique division du travail entre « témoins » et « interprètes ». Prétendre la dépasser ne signifiait pas que l'on soit assuré de l'éviter ni qu'il faille déplorer l'apport des acteurs aux discussions. Nul ne se plaindra, ainsi, des précisions fournies oralement par Louis Viannet sur l'état d'esprit des jeunes postiers provinciaux des centres de tri parisiens, peu disposés à se satisfaire, lors du grand conflit d'août 1953, d'un recul gouvernemental sur des retraites lointaines. La mobilisation des souvenirs vint ainsi nourrir, la formation syndicale ultérieure aidant, l'analyse distanciée d'aujourd'hui sur les difficultés d'appréciation à chaud des résultats du plus important mouvement social de la période et de son étrange retombée dans l'oubli. Plus largement, toutes les contributions ont recouru aux documents classiques de l'histoire et procédé d'une démarche de compréhension et de mise en perspective historiques. Il ne s'ensuit pas, certes, un effacement des motivations militantes. Du moins ces dernières s'efforcent-elles de demeurer compatibles avec l'exigence historienne de confrontation des preuves et des arguments. Ajoutons qu'une typologie des communications fondée sur le critère unique de l'institution d'origine – université, CNRS ou syndicat – des auteurs serait plus commode que pertinente, notamment au regard de quelques itinéraires individuels. Plus d'un universitaire pourrait ainsi témoigner de son expérience militante, voire ouvrière, tandis que certains syndicalistes, titulaires de doctorats en bonne et due forme, n'ignorent rien des règles et usages académiques.

Le lecteur jugera. Il nous a paru nécessaire, en effet, de donner rapidement une suite éditoriale au colloque. Les échéances fixées, les contraintes financières et le souci de conserver une dimension raisonnable à l'ouvrage ne nous pas permis d'intégrer la transcription des débats. Nous le regrettons, mais ceux-ci, enregistrés, ont rejoint le fonds d'archives sonores de l'Institut CGT d'Histoire sociale où l'on peut les écouter.

Pas plus pour l'Institut CGT que pour le Centre d'Histoire sociale, cette coopération, élargie au stade de la publication, aux Presses universitaires de Rennes, n'est véritablement une première. Outre de précédentes initiatives communes, l'un et l'autre ont mené à bien des projets de recherches avec des laboratoires scientifiques ou des centrales syndicales. De

⁶ Présidées tour à tour par Patrick Fridenson, Antoine Prost, Danielle Tartakowky et Bernard Thibault.

⁷ Présentés respectivement par Michel Pigenet, René Mouriaux, Michel Dreyfus et Serge Wolikow.

nouveaux programmes sont d'ores et déjà en cours, pour certains dans le prolongement des interrogations abordées ici. Nul ne s'en plaindra.